



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 juillet 2014
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2014

2-5 septembre 2014, New York

Point 8 de l'ordre du jour

**FNUAP – Programmes de pays et questions
relatives aux programmes**

Fonds des Nations Unies pour la population

Descriptif de programme de pays pour le Guatemala

Assistance indicative proposée du FNUAP : 20,0 millions de dollars : 8,5 millions de dollars provenant des ressources ordinaires et 11,5 millions de dollars de modalités de cofinancement et autres, y compris de ressources ordinaires

Durée : Cinq ans (2015-2019)

Cycle : Septième

Catégorie (décision 2013/31) : Orange

**Assistance indicative proposée par grand domaine d'activité
du programme**

(En millions de dollars)

<i>Domaines de résultats du plan stratégique</i>		<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Résultat 1	Santé en matière de sexualité et de procréation	1,6	7,2	8,8
Résultat 2	Adolescents et jeunes	2,4	1,1	3,5
Résultat 3	Égalité des sexes et autonomisation des femmes	1,4	3,0	4,4
Résultat 4	Dynamique de la population	1,9	0,2	2,1
	Coordination du programme et assistance	1,2	–	1,2
Total		8,5	11,5	20,0



I. Analyse de situation

1. Le Guatemala connaît un certain nombre de problèmes économiques et démographiques. Au cours des trois dernières années il a réalisé un taux de croissance économique annuelle moyenne de 3,5 %, mais il se trouve toujours vers le bas de la liste des pays classés en fonction de l'indicateur de développement humain du PNUD (0,581). En outre, le Guatemala est l'un des pays les plus inégalitaires au monde (coefficient de Gini de 0,537).

2. Plus de 54 % de la population vit dans la pauvreté et ce chiffre atteint 73 % chez les autochtones, qui représentent 40 % de la population totale. Le taux d'accroissement annuel de la population est estimé à 2,4 % (mais aucun recensement n'a été réalisé au cours du cycle de recensement de 2010). La population atteindrait 16,3 millions en 2015, avec 68 % des Guatémaltèques ayant moins de 30 ans, et 29 % ayant entre 15 et 29 ans.

3. Ces tendances, qui expliquent l'existence d'un dividende démographique et justifient un investissement accru dans la jeunesse, offrent au Guatemala une occasion unique de réduire la pauvreté et l'inégalité. Cependant, il existe très peu de données sociodémographiques désagrégées, et donc d'éléments d'information susceptibles d'inspirer la formulation et le suivi des politiques publiques.

4. Le taux de fécondité générale est de 3,6 enfants par femme, et il atteint 5,7 enfants par femme dans le quintile le plus pauvre, tandis qu'il ne dépasse pas 1,8 enfant par femme dans le quintile le plus riche. Le taux de fécondité des adolescentes (98 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans) est l'un des plus élevés de la région; les filles de moins de 19 ans représentant 22 % des naissances. En 2012, on a enregistré 3 014 naissances chez des filles de moins de 15 ans (qui sont considérées comme des victimes de violence sexuelle); 81 661 naissances sont le fait d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans.

5. La mortalité maternelle a légèrement baissé, passant de 153 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2000 à 140 en 2007. Il subsiste cependant d'importantes disparités, le taux de mortalité maternelle atteignant 219 pour 100 000 naissances vivantes chez les filles de moins de 15 ans, et plus du double chez les jeunes femmes autochtones. Des accoucheuses traditionnelles assurent 41 % des accouchements, et on estime à 18 pour 1 000 naissances vivantes le taux de mortalité néonatale, et que 49 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique.

6. Le taux de prévalence contraceptive chez les femmes utilisant des méthodes modernes de régulation des naissances est de 44 %; le besoin non satisfait de moyens de planification familiale est estimé à 20,8 %, ce chiffre étant double chez les femmes autochtones. On estime que la prévalence du VIH est en hausse, à 0,89 % en 2015, les nouveaux cas concernant le plus fréquemment des filles âgées de 10 à 14 ans et des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans.

7. Le Guatemala est exposé aux catastrophes naturelles; en 2012, il venait au quatrième rang, sur 173 pays, de l'Indice mondial du risque. En 2015, on estime que 63,7 % de la population vivra dans des zones urbaines. Mais l'insuffisance de l'urbanisation, la persistance de la pauvreté et le risque élevé d'exposition aux catastrophes naturelles accroît la vulnérabilité, en particulier dans les couches de la population le plus victimes d'exclusion. Le niveau de conflit est élevé puisque le

Guatemala vient au 109^e rang sur 158 pays selon les données fournies par l'Indice mondial de la paix (2013).

8. Le Guatemala consacre 1,8 % de son produit intérieur brut de 2012 à la santé publique et 3,8 % à l'éducation. Les programmes nationaux d'enseignement comportent une éducation sexuelle complète et une stratégie sur ce sujet, mais son application, dans les écoles, continue à faire problème. Le pays n'a pas ratifié la Convention ibéro-américaine des droits de la jeunesse et n'a d'ailleurs pas de législation s'appliquant expressément à la jeunesse.

9. La violence contre les femmes est très préoccupante. En 2010, plus de 42 % des femmes ont essuyé des insultes, tandis qu'une femme sur quatre (24,5 %) a subi des violences physiques et une femme sur huit (12,3 %), des violences sexuelles de leur partenaire. Près de 60 % des cas de violence sexuelle dénoncée concerne des filles âgées de 10 à 19 ans. Le nombre de meurtres de femmes a également augmenté, passant de 708 en 2012 à 758 en 2013.

II. Coopération antérieure et enseignements tirés

10. Dans son précédent programme au Guatemala (2010-2014), le FNUAP a aidé à réduire la pauvreté et l'inégalité, à promouvoir les droits en matière de santé et de procréation, à élargir l'accès des jeunes aux services de soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à fournir une éducation sexuelle complète et à préconiser l'inclusion de la dynamique de la population dans la planification nationale et la formulation des politiques.

11. L'évaluation finale du programme de pays réalisée en 2014 révèle les résultats suivants : a) une amélioration de la capacité du pays d'élaborer des stratégies, des plans et des directives portant sur la santé sexuelle et procréative, la prévention de l'infection par le VIH, l'éducation sexuelle complète, la prévention des grossesses d'adolescente; b) une amélioration de la capacité du pays d'assurer la sécurité de l'approvisionnement d'articles de santé de la procréation; c) un renforcement des mécanismes nationaux de réponse aux préoccupations des femmes, des jeunes et des adolescentes. Grâce au programme « Perspectives ouvertes », le FNUAP a aidé à améliorer l'existence quotidienne de plus de 3 500 filles autochtones et il engage le gouvernement à augmenter l'échelle de ce programme et adopter à l'intention des filles une démarche s'inspirant de l'Initiative mondiale pour les adolescentes; d) une amélioration, dans sept départements, des modèles de soins intégrés visant à réduire la violence sexiste et des modèles en matière de justice spécialisée, afin de mieux enquêter sur les meurtres de femmes.

12. L'évaluation finale du programme du FNUAP au Guatemala a formulé les recommandations suivantes : a) continuer à fournir une aide technique aux ministères de la santé et de l'éducation pour les aider à mieux appliquer la législation et d'élargir ainsi nettement l'accès des adolescents et des jeunes aux services des soins de santé sexuelle et procréative et à une éducation sexuelle complète; b) produire des connaissances et des données factuelles sur les grossesses d'adolescentes, les mariages d'enfants et la dynamique de la population pour faciliter le choix des politiques et améliorer les processus de planification; c) augmenter l'échelle des stratégies de planification familiale, de lutte contre la mortalité maternelle et à l'intention des filles adolescentes; d) favoriser le dialogue et le plaidoyer pour renforcer les partenariats et les mécanismes stratégiques entre l'État et la société civile afin de mieux appliquer le

programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux national et local; e) continuer à renforcer le rôle des organisations de la société civile et des réseaux de jeunes pour accroître leur participation aux mécanismes de responsabilisation afin de mieux suivre l'exercice des droits en matière de sexualité et de procréation.

III. Programme proposé

13. Le programme proposé a été conçu en consultation avec le Gouvernement, la société civile, les universitaires, les organismes des Nations Unies et les donateurs, et il est conforme aux priorités du Plan national 'K'atun, Notre Guatemala 2032', au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2015-2019, au Programme d'action de la CIPD et au Plan stratégique du FNUAP 2014-2017.

14. Le programme contribue aux résultats prévus dans le PNUAD sur l'élargissement de l'accès des populations prioritaires, en tant que détenteurs de droits, à des services de soins de santé de qualité et complets qui tiennent compte de l'équité et du respect des valeurs culturelles. Le programme portera surtout sur les femmes et les jeunes, notamment les filles et les adolescents et consacrera ses efforts à l'aide aux détenteurs de devoirs, en particulier le gouvernement et la société civile, afin de réaliser un accès universel aux droits et à la santé en matière de sexualité et de procréation et de réduire la mortalité maternelle dans le but d'accélérer la réalisation de l'objectif 5 des OMD.

15. Le programme utilisera un ensemble de méthodes : plaidoyer et dialogue sur les politiques; gestion des connaissances et développement des capacités. Ces méthodes sont fondées sur les droits de l'homme, sur des démarches respectueuses de la culture locale s'agissant de l'égalité des sexes; elles incluront une perspective territoriale et une action interdisciplinaire de lutte contre le VIH sera systématiquement intégrée dans l'action en faveur de la santé sexuelle et procréative, de l'éducation sexuelle et de la lutte contre la violence sexuelle.

Résultat 1 : Santé en matière de sexualité et de procréation

16. *Produit 1. Les administrations centrale et locales sont mieux à même d'organiser des services complets et différenciés de soins de santé sexuelle et procréative à l'intention des adolescentes et des jeunes, axés sur les droits de l'homme et sur une démarche sensible aux aspects culturels.* Le FNUAP réalisera ce produit en apportant une assistance technique : a) à l'élaboration de directives opérationnelles en vue d'une application plus efficace de la réglementation existante en matière de santé sexuelle et procréative aux jeunes et aux adolescents; b) à l'élaboration de programmes gouvernementaux et non gouvernementaux intégrés visant à empêcher les grossesses non désirées et à fournir des soins et une protection aux adolescentes, en les mettant au centre d'une action de développement et en veillant au respect de leurs droits fondamentaux.

17. *Produit 2. Les administrations et l'organisation de la société civile nationales et locales sont mieux à même d'augmenter la demande de services de planification familiale, notamment chez les adolescentes et les jeunes.* Le FNUAP réalisera ce produit : a) en facilitant le dialogue sur les politiques avec les acteurs nationaux, b) en créant des capacités de plaidoyer des organisations de la société civile et des mécanismes de coordination interinstitutions pour exiger, suivre et réaliser des audits sociaux de l'accès

aux services de planification familiale; c) en fournissant une assistance technique et en renforçant les capacités du Ministère de la santé afin de l'aider à élaborer et appliquer une stratégie nationale de planification familiale, y compris s'agissant du financement, de la diversification et d'une distribution continue des méthodes de planification familiale en assurant une coordination interinstitutions avec les administrations nationales.

18. *Produit 3. Les administrations nationales et territoriales sont mieux à même de fournir des services de soins de santé maternelle et néonatale complets avec la surveillance nécessaire.* Le FNUAP réalisera ce produit en aidant : a) techniquement et financièrement le Ministère de la santé publique et de l'assistance sociale : i) à concevoir et commencer à appliquer un programme d'éducation de sages-femmes qualifiées dans les universités, ii) à dispenser des services de base intégrés de soins obstétricaux et néonataux essentiels, en particulier dans les départements du pays où la mortalité maternelle est élevée, et b) à renforcer les capacités des fournisseurs de services d'appliquer le Dispositif minimum d'urgence pour la santé procréative en situations de crise.

Résultat 2 : Adolescents et jeunes

19. *Produit 1 : Les organisations gouvernementales et non gouvernementales sont mieux à même d'organiser et d'appliquer une éducation sexuelle complète scolaire et communautaire s'appuyant sur une démarche sexospécifique et interculturelle dans l'enseignement scolaire, extrascolaire et non scolaire.* Le FNUAP réalisera ce produit : a) en fournissant une assistance technique et en créant des capacités au Ministère de l'éducation pour le mettre à même d'appliquer une stratégie d'éducation sexuelle complète dans les écoles, et d'élaborer des plans et programmes relatifs à l'enseignement scolaire et extrascolaire, et b) en fournissant un encouragement et une assistance technique en vue de l'élaboration et l'application d'une éducation sexuelle complète dans les situations éducatives extrascolaires.

20. *Produit 2 : Les organisations gouvernementales et non gouvernementales nationales sont mieux à même d'exiger, concevoir, faire connaître et appliquer des législations, politiques et programmes visant à mieux défendre les droits des jeunes et des filles adolescentes de mener une action et de participer à une action de prévention des mariages précoces.* Le FNUAP réalisera ce produit : a) en renforçant les capacités des jeunes dirigeants de participer activement à une mobilisation et à un dialogue; b) en fournissant une assistance technique et des moyens de mobilisation pour établir des mécanismes de coordination et de participation réunissant les jeunes; c) en organisant une mobilisation et un dialogue pour l'adoption d'une législation relative à la jeunesse; d) en produisant des connaissances sur la situation, les causes, les conséquences et les facteurs sociaux qui déterminent le phénomène du mariage précoce; e) par une action de mobilisation et de dialogue et une assistance technique en vue d'augmenter l'échelle de l'initiative en faveur des filles autochtones « Perspectives ouvertes », et plaider pour son adoption par le gouvernement.

Résultat 3 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes

21. *Produit 1 : Les administrations et les organisations de la société civile nationales et territoriales sont mieux à même de contribuer à l'autonomisation des femmes, des filles et des adolescentes pour qu'elles exercent leurs droits en matière de sexualité et de procréation et pour prévenir, protéger et réagir à la violence sexiste, et notamment à la violence sexuelle ainsi que dans les situations humanitaires.* Le

FNUAP réalisera ce produit : a) en créant des capacités et des moyens de mobilisation des administrations et des organisations de la société civile pour qu'elles soient à même de suivre et appliquer les recommandations sur les droits de l'homme, l'accent étant mis sur les droits en matière de sexualité et de procréation et la lutte contre le VIH; b) en mobilisant et en fournissant une assistance technique pour mettre en place des partenariats stratégiques entre organisations de la société civile pour les amener à exiger le respect des droits des femmes en matière de sexualité et de procréation, et c) en apportant une assistance technique et en créant des capacités pour améliorer un système intégré de prévention, de protection et d'intervention en cas de violence sexiste, et en particulier de violence sexuelle, notamment par une planification en prévision des catastrophes et une intervention humanitaire.

Résultat 4 : Dynamique de la population

22. Produit 1 : Le gouvernement est mieux à même de collecter, produire, analyser et diffuser des informations sociodémographiques ventilées sur la dynamique de la population, la santé sexuelle et procréative, la lutte contre le VIH et la violence à l'égard des femmes, en vue de leur intégration dans le système de planification et de formulation des politiques du pays. Le FNUAP réalisera ce produit : a) par une action de plaidoyer et de création de capacités de production, d'analyse et d'utilisation des données ventilées par âge, appartenance ethnique et origine géographique en vue de leur intégration dans le système de planification des politiques nationales et locales, et b) par une assistance technique aux partenaires pour les aider à produire des connaissances sur la dynamique de la population et le dividende démographique.

Gestion, suivi et évaluation du programme

23. Le FNUAP et le Gouvernement guatémaltèque, par l'intermédiaire du Secrétariat de la Présidence à la planification et la programmation (SEGEPLAN) seront conjointement responsables de la gestion et du suivi du programme de pays. La méthode préférée de mise en œuvre sera l'exécution nationale. Les deux partenaires organiseront, suivront et évalueront la mise en œuvre du programme en se conformant aux directives et aux procédures du FNUAP et en utilisant une démarche de gestion axée sur les résultats et les mécanismes de responsabilisation.

24. Le FNUAP mettra au point des stratégies de mobilisation des ressources et de partenariat afin de lever des ressources et de dialoguer avec les donateurs internationaux, les partenaires de la société civile et le secteur privé en vue de la réalisation des résultats escomptés.

25. Le bureau du FNUAP au Guatemala comprend un personnel financé par le budget institutionnel pour les fonctions de gestion et d'efficacité du développement. Le FNUAP affectera des fonds de programme pour garantir une capacité adéquate du personnel de fournir des conseils spécialisés techniques et programmatiques.

26. Le bureau de pays recherchera un soutien technique, notamment par le biais de la coopération Sud-Sud, auprès du Bureau régional du FNUAP pour l'Amérique latine et les Caraïbes et du Siège du FNUAP. Le programme utilisera au besoin des spécialistes nationaux, régionaux et internationaux. En cas d'urgence, le FNUAP peut, en consultation avec les autorités gouvernementales, reprogrammer les activités, en particulier quand des vies humaines sont en jeu.

Cadre de ressources et de résultats pour le Guatemala, 2015-2019

Priorité nationale : Plan de développement national 'K'atun Notre Guatemala 2032' : L'État garantit l'exercice des droits de l'homme, assure le développement et le bien-être de la population.

Résultat du PNUAD : Meilleur accès et meilleur usage par les populations prioritaires de soins de santé de qualité complets, culturellement pertinents et équitables

Résultat du plan stratégique du FNUAP	Produits du programme de pays	Indicateurs, données de référence et cibles de produit	Partenaires	Ressources indicatives
<p>Résultat 1: Santé sexuelle et procréative (Obtention et usage plus larges de soins de santé sexuelle et procréative intégrés incluant la planification familiale, la santé maternelle et la lutte contre le VIH, adaptés aux femmes et aux hommes et répondant aux normes relatives aux droits de l'homme en matière de qualité des soins et d'équité dans l'accès)</p> <p><i>Indicateurs de résultat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévalence des méthodes modernes de contraception Données de référence : 44 % ; Cible : 54% • Pourcentage d'accouchements surveillés par un soignant qualifié. Données de référence : 51,5 % ; Cible : 61 % • Pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans ayant au cours des 30 derniers jours eu un rapport sexuel protégé par un préservatif. Données de référence : 8,5 % ; Cible : 11 % 	<p><i>Produit 1 :</i> Les administrations centrale et locales sont mieux à même d'organiser des services complets et différenciés de soins de santé sexuelle et procréative à l'intention des adolescentes et des jeunes, axés sur les droits de l'homme et sur une démarche sensible aux aspects culturels</p> <p><i>Produit 2 :</i> Les administrations et l'organisation de la société civile nationales et locales sont mieux à même d'augmenter la demande de services de planification familiale, notamment chez les adolescentes et les jeunes.</p> <p><i>Produit 3 :</i> Les administrations nationale et territoriales sont mieux à même de fournir des services complets de soins de santé maternelle et néonatale avec la surveillance nécessaire.</p>	<p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de centres de soins qui appliquent les directives élaborées avec le FNUAP pour le fonctionnement des services de soins dispensés aux adolescents et aux jeunes, au niveau municipal. Données de référence : 0; Cible : 85 • Nombre de programmes nationaux soutenus par le FNUAP pour la prévention des grossesses d'adolescentes. Données de référence : 2; Cible : 2 <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'associations de femmes et de jeunes soutenus par le FNUAP qui défendent les droits des femmes et des jeunes et exigent des services de planification familiale de qualité. Données de référence : 2; Cible : 5 • Pourcentage de centres de soins qui fournissent en permanence, avec l'aide du FNUAP, au moins trois méthodes modernes de planification familiale conformément à la réglementation nationale. Données de référence : 0 %; Cible : 60 % <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un nouveau programme éducatif conçu et appliqué avec l'aide du FNUAP pour une formation universitaire de sages-femmes Données de référence : Non; Cible : Oui • Nombre de services de soins aidés par le FNUAP qui dispensent des soins obstétricaux essentiels et de base dans trois districts sanitaires Données de référence : Soins obstétricaux de base : 0. Soins obstétricaux essentiels : 0 Cible : Soins obstétricaux de base : 32 Soins obstétricaux essentiels : 5 • Nombre de districts sanitaires formés pour appliquer le Dispositif minimum d'urgence Données de référence : 0; Cible : 3 	<p>Ministère de la santé publique et de l'assistance sociale; Secrétariat à la lutte contre la violence sexuelle, l'exploitation et la traite des personnes; Conseil national de la jeunesse; associations locales; observatoires de la société civile sur l'exercice des droits et de la santé sexuelle et procréative.</p>	<p>1,0 million de dollars (0,6 million de dollars de ressources ordinaires et 0,4 million d'autres ressources)</p> <p>6,5 millions de dollars (0,5 million de ressources ordinaires et 6,0 millions d'autres ressources)</p> <p>1,2 million de dollars (0,4 million de ressources ordinaires et 0,8 million d'autres ressources)</p>

- Nombre de districts sanitaires aidés par le FNUAP qui rendent compte au système national de surveillance de la mortalité maternelle.

Données de référence : 0; Cible : 3

Priorité nationale : Plan national de développement 'K'atun Notre Guatemala 2032' : L'État garantit l'exercice des droits de l'homme, assure le développement et le bien-être de la population.

Résultat du PNUAD : Meilleur accès et meilleur usage par les populations prioritaires de services de soins de qualité et complets culturellement pertinents et équitables.

<p>Résultat 2 : Adolescents et jeunes (Priorité accrue accordée aux adolescents, y compris les très jeunes filles, dans les politiques et programmes de développement national, notamment par une organisation plus large de l'éducation sexuelle complète et des soins de santé sexuelle et procréative)</p>	<p><i>Produit 1</i> : Les organisations gouvernementales et non gouvernementales sont mieux à même d'organiser et d'appliquer une éducation sexuelle complète scolaire et communautaire s'appuyant sur une démarche sexospécifique et interculturelle dans l'enseignement scolaire, extrascolaire et non scolaire.</p>	<p><i>Indicateurs de produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plans scolaires et extrascolaires d'éducation sexuelle complète appliqués avec l'aide du FNUAP aux niveaux national et local. Données de référence : 1; Cible : 5 • Nombre d'institutions soutenues par le FNUAP qui appliquent dans les établissements scolaires une éducation sexuelle complète. Données de référence : 0; Cible : 500 	<p>Ministère de l'éducation; Ministère du développement social; Université de San Carlos de Guatemala; Institut guatémaltèque d'écoles radiophoniques; Comité de l'alphabétisation; Conseil de la population; Cabinet du développement social; associations et universitaires.</p>	<p>3,5 millions de dollars (1,0 million de ressources ordinaires et 0,5 million d'autres ressources)</p>
<p><i>Indicateurs de résultat</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 24 ans qui identifient correctement les moyens de se prémunir contre la transmission du VIH <p>Données de référence : Femmes 21,8 % Hommes : 24,4%; Cible : Femmes : 26 % Hommes : 30 %</p>	<p><i>Produit 2</i> : Les organisations gouvernementales et non gouvernementales nationales sont mieux à même d'exiger, concevoir, faire connaître et appliquer des législations, politiques et programmes visant à mieux défendre les droits des jeunes et des filles adolescentes de mener une action et de participer à une action de prévention des mariages précoces.</p>	<p><i>Indicateurs de produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes qui visent à prévenir les mariages précoces axés sur les droits des filles autochtones et marginalisées, appliqués avec l'aide du FNUAP, dans le cadre de l'Initiative pour les filles adolescentes; Données de référence : 1; Cible : 2 • Nombre de programmes destinés aux jeunes dirigeants pour les faire participer à des mécanismes de plaidoyer et de coordination visant à exiger l'inclusion des droits sexuels et procréatifs dans la législation, les politiques et programmes nationaux. Données de référence : 1; Cible : 2 		<p>3,5 millions de dollars (1,4 million de ressources ordinaires et 0,6 million d'autres ressources)</p>

Priorité nationale : Plan de développement national ‘K’atun Notre Guatemala 2032’ : L’État garantit l’exercice des droits de l’homme, assure le développement et le bien-être de la population.

Résultat du PNUAD : Meilleur accès et meilleur usage par les populations prioritaires de soins de santé de qualité complets, culturellement pertinents et équitables.

<p>Résultat 3 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes (progrès vers l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et des filles, l’exercice des droits en matière de procréation, notamment chez les femmes les plus vulnérables et marginalisées, ainsi que les adolescentes et la jeunesse)</p>	<p><i>Produit 1</i> : Les administrations et les organisations de la société civile nationales et territoriales sont mieux à même de contribuer à l’autonomisation des femmes, des filles et des adolescentes pour qu’elles exercent leurs droits en matière de sexualité et de procréation et pour prévenir, protéger et réagir à la violence sexiste, et notamment à la violence sexuelle ainsi que dans des situations humanitaires.</p>	<p><i>Indicateurs de produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’institutions nationales habilitées à suivre l’exercice des droits des femmes, des filles et des adolescentes en matière de sexualité et de procréation. Données de référence : 0; Cible : 3 • Nombre d’institutions participant à un système intégré de prévention, de protection et d’intervention en cas de violence sexiste, et en particulier de violence sexuelle. Données de référence : 0; Cible : 4 • Nombre d’associations nationales et territoriales aidées par le FNUAP qui participent à l’application de plans d’audit social visant à exiger l’exercice des droits sexuels et procréatifs. Données de référence : 0; Cible : 5 	<p>Bureau du Médiateur; Secrétariat présidentiel à la condition féminine; Bureau de la défense des femmes autochtones; Secrétariat à la lutte contre la violence sexuelle, l’exploitation et la traite des personnes; Cour de justice; Ministère de l’intérieur; société civile; associations et observatoires.</p>	<p>4,7 millions de dollars (1,7 million de ressources ordinaires et 3,0 millions d’autres ressources)</p>
<p><i>Indicateurs de résultat</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans qui sont convaincues qu’un mari ou un partenaire a le droit de battre ou de punir sa femme ou sa partenaire dans certaines conditions. Données de référence : 6,7 %; Cible : 3% 				

Priorité nationale : Plan de développement national ‘K’atun Notre Guatemala 2032’ : L’État garantit l’exercice des droits de l’homme, assure le développement et le bien-être de la population.

Résultat du PNUAD : Meilleur accès et meilleur usage par les populations prioritaires de soins de santé de qualité complets, culturellement pertinents et équitables

<p>Résultat 4 : Dynamique de la population (Renforcement des politiques et des programmes internationaux de développement par l’intégration des résultats d’analyses factuelles sur la dynamique démographique et son rapport avec le développement durable, sur les droits et la santé en matière de sexualité et de procréation, sur la lutte contre le VIH et l’égalité des sexes)</p>	<p><i>Produit 1</i> : Le gouvernement est mieux à même de collecter, produire, analyser et diffuser des informations sociodémographiques ventilées sur la dynamique de la population, la santé sexuelle et procréative, la lutte contre le VIH et la violence à l’égard des femmes, en vue de leur intégration dans le système de planification et la formulation des politiques du pays.</p>	<p><i>Indicateurs de produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’institutions aidées par le FNUAP qui produisent, analysent ou intègrent l’information statistique sur la santé sexuelle et procréative, la lutte contre le VIH et contre la violence à l’égard des femmes, ventilée par âge, origine ethnique, sexe et localisation. Données de référence : 2; Cible : 5 • Nombre d’études de la dynamique de la population et du dividende démographique aidées par le FNUAP, qui encouragent l’intégration de ces démarches dans la planification et les politiques du pays. Données de référence : 0; Cible : 2 • Nombre d’associations et d’organismes universitaires aidés par le FNUAP qui cherchent à appliquer des plans de mobilisation en faveur de la mise à jour des données démographiques, et de leur intégration dans les politiques et la planification nationales. Données de référence : 0; Cible : 2 	<p>L’Institut national de statistique; Secrétariat présidentiel à la planification; ministères de la santé et du développement social; Secrétariat présidentiel à la coordination</p>	<p>1,9 million de dollars (1,7 million de ressources ordinaires et 0,2 million d’autres ressources)</p> <p>Total pour la coordination du programme et l’assistance : 1,2 million de dollars de ressources ordinaires</p>
<p><i>Indicateurs de résultat</i> :</p> <p>Nombre d’enquêtes sur les ménages qui permettent d’estimer les principaux indicateurs démographiques et de santé de la procréation (au cours des 5 dernières années)</p> <p>Données de référence : 4; Cible : 1</p>				